

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 30 du 23 juin 2015



A retenir cette semaine :

- Les piégeages de la tour à succion d'Auxerre se ralentissent. Une parcelle du réseau signale des pucerons verts mais avec une infestation en dessous du seuil. Toutes les parcelles du réseau déclarent des coccinelles : adultes, larves et œufs.
- Stades hétérogènes entre parcelles : de B10 à E5. Les plus en avance vont bientôt fleurir. Il y a de fortes hétérogénéités de stades entre parcelles mais aussi à l'intérieur des parcelles.



Réseau 2015

Cette semaine 7 parcelles ont été observées.

Les tournesols sont à des stades assez hétérogènes puisqu'on va du stade B10 : 10 feuilles étalées pour 14% des parcelles du réseau à E5 : le capitule est encore fermé mais les fleurs ligulées sont visibles entre les bractées.

Les parcelles les plus en avance vont bientôt commencer de fleurir.

Néanmoins, de fortes hétérogénéités de stades au sein d'une même parcelle sont observées.

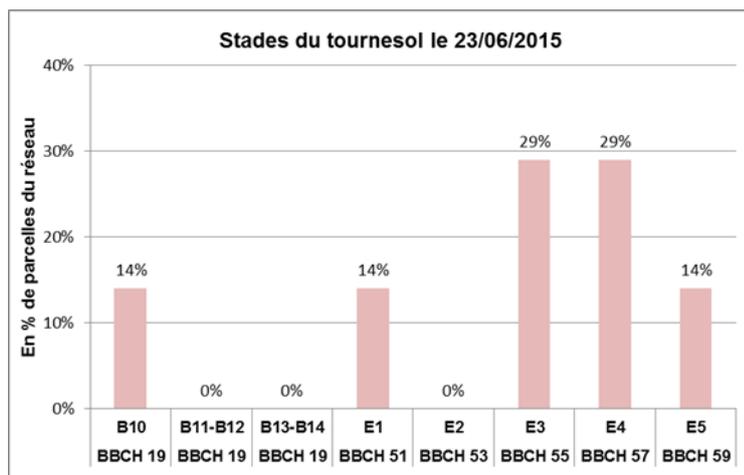
Sommaire

Tournesol	p 1
Pois	p 4
Mais	p 6



Prévisions météorologiques du mercredi 24 juin au mardi 30 juin 2015 :

La semaine à venir va être de plus en plus chaude et ensoleillée avec des températures très hautes en début de semaine prochaine. Quelques ondées pourraient traverser la région samedi mais les températures resteront agréables. Les températures mini iront de 13-15° ce jeudi à 16-19° samedi matin, les maximales seront de 22-24° mercredi et samedi et atteindront 32-35° en début de semaine prochaine. Source MétéoFrance



BBCH	Définition BBCH	Stades opérationnels retenus Groupe Harmonisation 24-07-13 & Commentaires en italique	Libellés courts Validés 240713
51	l'inflorescence (capitule) est juste visible entre les plus jeunes feuilles	Apparition du bouton floral étroitement inséré au milieu des jeunes feuilles : stade bouton étoilé.	E1
53	l'inflorescence se sépare des feuilles, on distingue les bractées des vraies feuilles	Le bouton se détache de la couronne foliaire. Son diamètre varie de 0.5 à 2 cm. Les bractées sont nettement distinguables des feuilles.	E2
55	l'inflorescence est séparée des plus jeunes feuilles	Le bouton est séparé de la dernière feuille. Son diamètre varie de 3 à 5 cm.	E3
57	l'inflorescence est nettement séparée des feuilles	Le bouton est nettement dégagé des feuilles à l'horizontale. Son diamètre varie de 5 à 8 cm. Une partie des bractées se déploie.	E4
59	les fleurs ligulées sont visibles entre les bractées, le capitule est toujours fermé	Le bouton est encore fermé. Les fleurs ligulées sont visibles entre les bractées.	E5



Pucerons

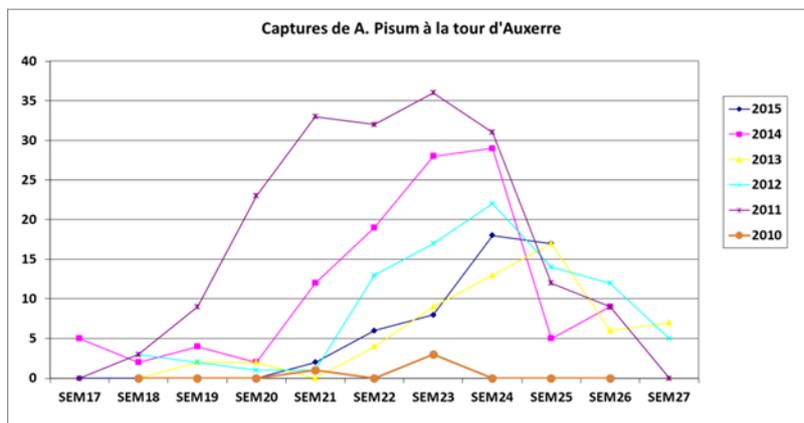
Observations : une parcelle signale des pucerons verts avec 5% de plantes avec crispation.

Le seuil de nuisibilité peut se déterminer à la parcelle selon 2 méthodes :

1/ Le nombre de pucerons par plante. Deux seuils de nuisibilité peuvent être retenus selon le stade de la culture:

- avant 5 feuilles : 30 à 50 pucerons par plante
- de 5 feuilles à bouton étoilé : 50 à 100 pucerons par plante

2/ Le niveau de crispation des feuilles peut également servir à l'appréciation du risque notamment dans un contexte de faible croissance des tournesols. A partir de 10% de plantes présentant des crispations avant le stade E1 (bouton étoilé), le risque de nuisibilité existe



Analyse de risque :

Actuellement le risque est très faible. Seules les parcelles les plus en retard sont encore sensibles.



Phomopsis

Les premiers symptômes de phomopsis ont pu être observés sur feuilles dans des parcelles ayant atteint le stade bouton étoilé.

Le tournesol est sensible au phomopsis tout au long de son cycle. La nuisibilité est en relation avec la précocité et la sévérité de l'attaque conjuguée à la sensibilité variétale.

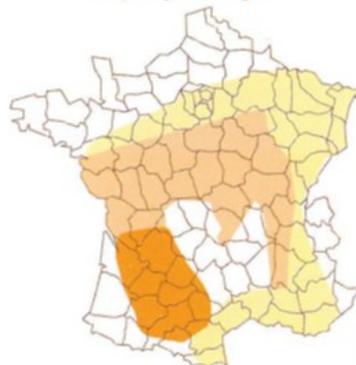
Les parcelles les plus concernées par le risque sont celles qui sont implantées avec des variétés peu sensibles (PS) ou sensibles (S).

La grande majorité des variétés implantées sont TPS (très peu sensible).

Pour connaître la sensibilité de votre variété au phomopsis, vous pouvez consulter gratuitement le site myVar de Terres Inovia (ex cetiom) sur www.myvar.fr.

Il n'existe pas pour le phomopsis du tournesol de seuil de nuisibilité étant donné que la protection est seulement préventive. Le seul levier agronomique est la sensibilité variétale.

Répartition régionale du risque phomopsis



- **Risque fort** : attaques graves régulièrement observées
- **Risque moyen** : attaques graves parfois observées
- **Risque faible** : attaques graves très rares

		Comportement de la variété au phomopsis		
		Résistante (R)	Très peu sensible (TPS)	Peu sensible (PS)
Phomopsis	Zone à risque fort	Pas de traitement	0 ou 1 traitement selon BSV**	1 traitement selon BSV**
	Autres situations			0 ou 1 traitement selon BSV**
	Zone à risque moyen	Pas de traitement	Pas de traitement	0 ou 1 traitement selon BSV**
	Zone à risque faible	Pas de traitement	Pas de traitement	Pas de traitement
Phoma	Situations avec attaques marquées de phoma déjà observées Potentiel > 20-25 q/ha	1 traitement		

* Sols profonds (ex : alluvions de vallées, terreforts de bas de coteaux, etc.) ou sols moyennement profonds avec au moins l'un des caractères suivants :

- peuplements de plus de 60 000 plantes/ha,
- semis avant le 15 avril,
- reliquats azotés élevés avant semis, apport régulier de fertilisation organique.

** Stade LPT (stade limite passage tracteur sans automateur) : le traitement phomopsis (s'il est nécessaire) doit être réalisé lorsque le tournesol mesure en moyenne 55-60 cm. Au-delà de ce stade, le traitement est inefficace.
BSV : Bulletin de santé du végétal

Le mildiou

Le mildiou est un organisme nuisible, de lutte obligatoire.

Il n'existe pas de moyen de lutte en végétation. Quelques cas isolés ont été identifiés en parcelles hors réseau BSV.

Dans le cadre de la prospection mildiou 2015, merci de nous signaler toute présence de la maladie sur les parcelles. Ces signalements nous permettront d'évaluer la fréquence et la gravité des attaques dans les zones de production. Des prélèvements seront également réalisés en vue de déterminer la (ou les) race(s) de mildiou en présence et de vérifier leur sensibilité vis-à-vis des traitements de semences.

Personne à contacter : Mr Thierry DURAND, SRAL de BOURGOGNE au 03.80.39.31.55

Ci-dessous pieds de tournesol nanifiés à cause du mildiou (source Terres Inovia)





Photo : Thierry Grosjean, Dijon Céréales
Pied de tournesol nanifié atteint de mildiou



Photo : Thierry Grosjean, Dijon Céréales
Pied de tournesol nanifié atteint de mildiou



A retenir cette semaine :

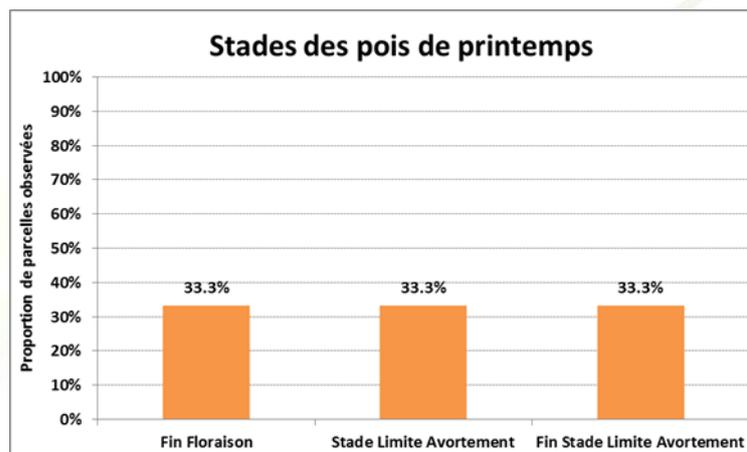
- Pois de printemps : Fin Floraison à Fin du Stade Limite d'Avortement.
- Maladies : fin du risque.
- Tordeuses à surveiller sur pois de printemps.

Réseau 2014-2015

Le réseau 2014-2015 est actuellement 8 parcelles de pois de printemps pour le réseau inter-régional Bourgogne et Lorraine. Le BSV pour cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur 8 parcelles du réseau.

Stade des pois

Pois de printemps : l'ensemble des parcelles ont atteint ou dépassé le stade fin floraison (cf. graphique).



Tordeuses

Les vols de tordeuses sont surveillés grâce aux pièges à phéromone, à partir du stade début floraison jusque fin floraison + 8-10 jours. Des tordeuses sont détectées dans plusieurs parcelles de pois de printemps comme le montre le tableau ci-après.

	19	20	21	22	23	24	25	26
18 - BRECY			48		120	120	120	
21 - AIGNAY LE DUC					140	300		
21 - BAGNEUX-LES-JUIFS					105			
21 - COULMIER-LE-SEC						109		86
21 - COURBAN					0			
58 - SUILLY-LA-TOUR						63		102
58 - ALLUY							108	50
89 - BONNARD	0		0					
89 - CHAMPLOST			12			62	92	75
89 - GY-L'EVEQUE				55	90		185	35
89 - SAINT CYR LES COLONS					244	342	534	
89 - TURNY					81	236		
89 - VENNOY						120		

Le seuil de nuisibilité dépend du débouché :

- Alimentation animale : 400 captures cumulées.
- Alimentation humaine et production de semences : 100 captures cumulées et présence des premières gousses plates sur les pois.

Analyse de risque :

Selon les secteurs, les pièges atteignent ou dépassent le seuil de nuisibilité pour le débouché semences ou alimentation humaine. Le risque pour ces parcelles est modéré à fort. A surveiller.



Tordeuse sur pois (crédit : INRA)



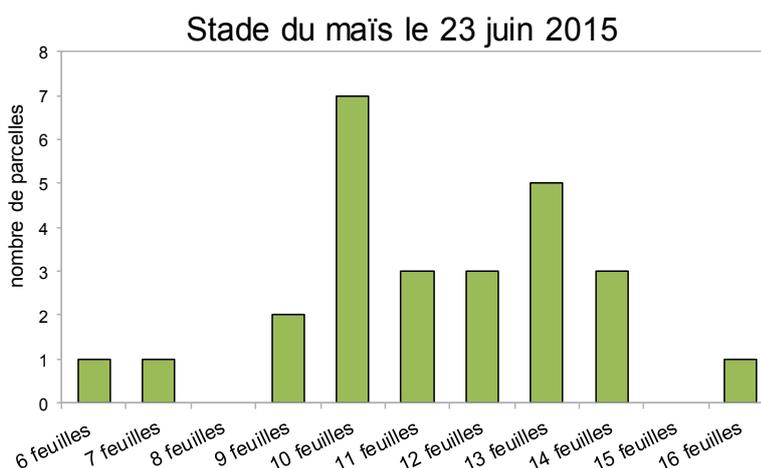
Larve de tordeuse (crédit : Eric Bizot, CA 89)



Au 23 juin, le réseau d'observation est constitué de 26 parcelles : 5 situées en Côte d'Or, 3 dans la Nièvre, 12 en Saône-et-Loire et 6 dans l'Yonne.

Stades et état des cultures

Les semis du 9 au 29 avril ont tous atteint le stade 9 feuilles. Les parcelles les plus avancées sont au stade 16 feuilles.



Pyrales

Des captures encore en progression - premières captures en Côte d'Or

Sur les 24 pièges relevés en Bourgogne, 19 pièges ont capturé des pyrales.

Les premières captures sont enregistrées en Côte d'Or dans la plaine de Dijon. Ailleurs le vol des pyrales progresse encore.

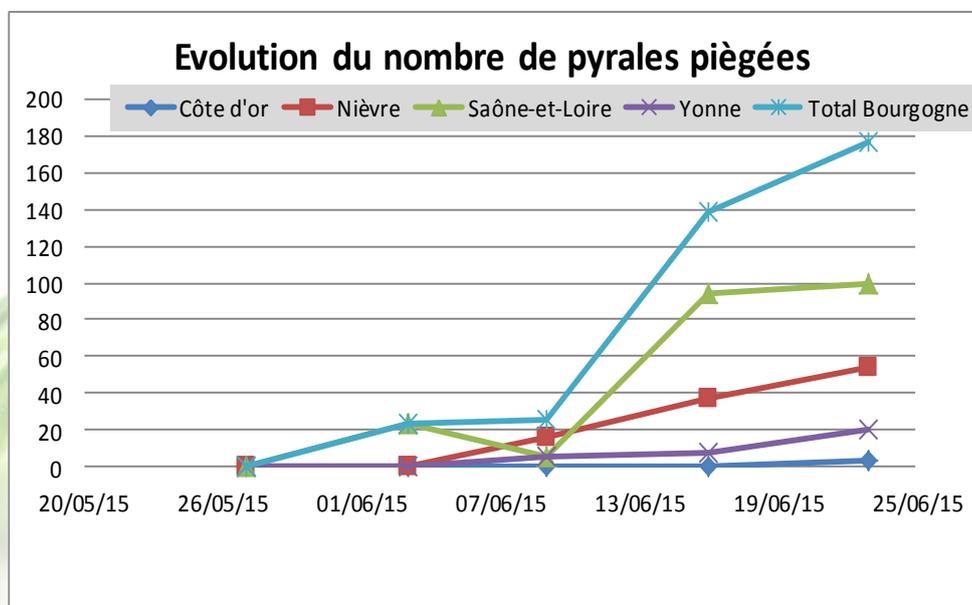
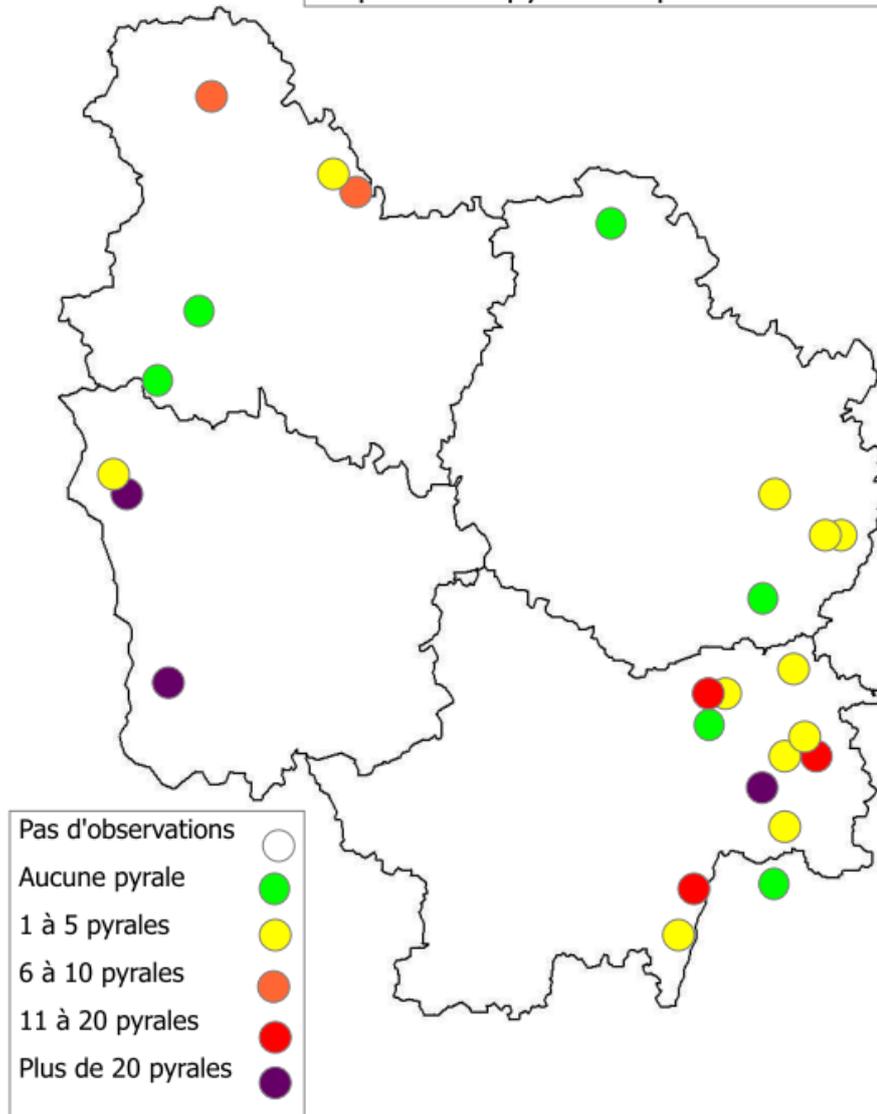
Dans la Nièvre les piégeages sont importants et encore en nette progression par rapport à la semaine dernière. On a notamment capturé 30 adultes à Suilly-latour et 21 à Imphy.

Dans l'Yonne, 3 sites sur 5 capture des pyrales : 10 adultes à Percey, 7 à Maillot, et 3 à Neuvy-Sautour.

En Saône et Loire, les piégeages sont encore importants cette semaine : 41 adultes piégés à Savigny sur Seille, 18 à St Usuge, 11 à Montbellet. Le pic de vol semble atteint.



Captures de pyrales depuis la semaine dernière





Observation des pontes de pyrale

Aucune ponte n'a encore été signalée dans le réseau d'observation.

Pour faire cette observation, regarder la face inférieure de toutes les feuilles sur une cinquantaine de pieds, au mieux sur 100 pieds. Les pyrales déposent généralement leurs œufs le long de la nervure centrale. Les pontes de pyrales (ou ooplaques) sont des sortes de plaques dans lesquelles les œufs se recouvrent les uns les autres. La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1 cm.

Une intervention chimique n'est nécessaire que si plus de 4 à 5 % des pieds présentent une ponte de pyrale.



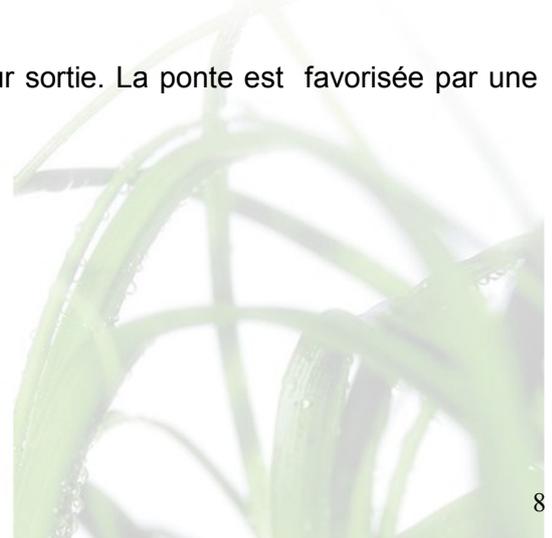
*Ponte fraîche de pyrale
(source : ERIC BIZOT CA89)*

Lutte contre la pyrale

Le cumul des températures en base 10 °C depuis le début de l'année, 2015 apparaît dans la moyenne des 30 dernières années et légèrement plus chaudes que 2012 et 2014.

Les femelles pondent en moyenne dans les 2 à 3 jours suivant leur sortie. La ponte est favorisée par une hygrométrie élevée et un temps calme.

Les trichogrammes ont déjà été mis en place.

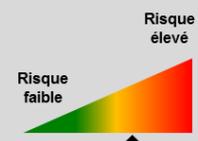
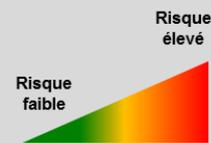




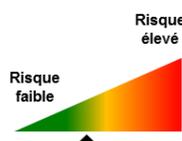
Les traitements insecticides chimiques ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles au stade baladeur. Ce stade est atteint au pic de vol des adultes observé par piégeage.

- Dans la Nièvre et la Saône et Loire, il semble que le pic de vol soit atteint ou proche d'être atteint, **le risque devient très important.**

- Dans l'Yonne et le sud de la Côte d'or, **le risque augmente**



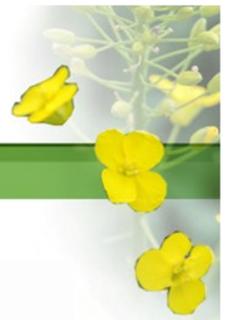
Autres Bioagresseurs : RAS



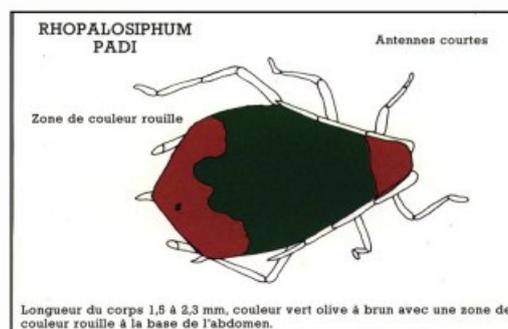
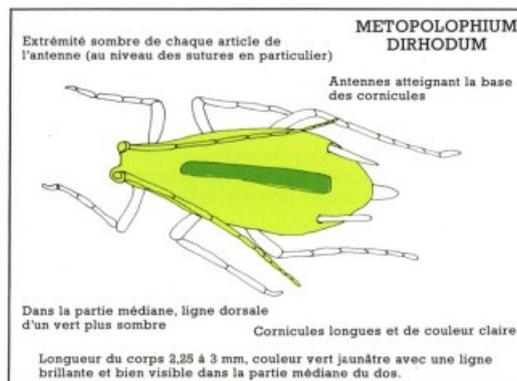
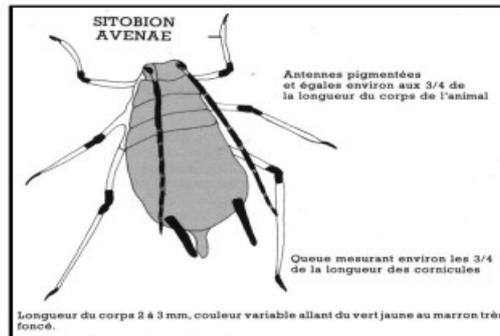
La présence de pucerons est signalée sur 14 parcelles en Côte d'or, Saône et Loire et Yonne. Ce sont des *Sitobion avenae* qui sont observés en faible quantité (le plus souvent moins de 10 individus/plante et toujours moins de 50 individus/plante). Des *Metopolophium dirhodum* sont identifiés sur les 2 parcelles de Toucy (Yonne) en dessous des seuils de traitements.

La tour à pucerons ailés d'Auxerre n'a capturé que très peu d'individus. Le risque puceron reste assez faible.

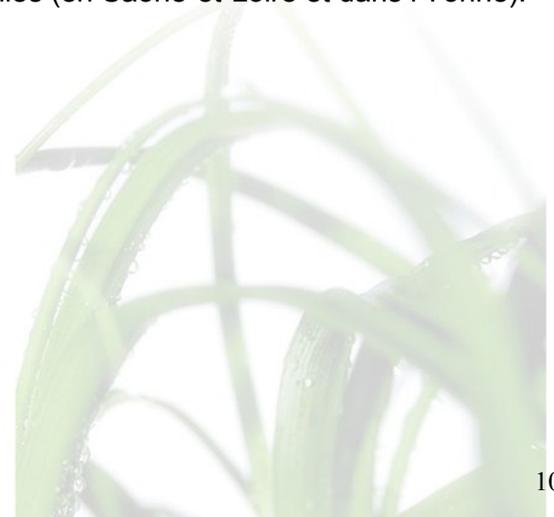
RAVAGEURS	STADE D'ATTAQUE	SEUIL DE TRAITEMENT A RETENIR
Pucerons <i>Metopolophium</i>	3 à 10 feuilles	5 pucerons/plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons/plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons/plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/plante après 8-10 feuilles.
Pucerons <i>Sitobion</i>	3 à 10 feuilles Début juillet/début août	500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi
Pucerons <i>Rhopalosiphum</i>	Début Juillet / début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies



Identifier les différentes espèces de pucerons présentes sur maïs



La présence de cicadelles vertes est toujours signalée dans 3 parcelles (en Saône-et-Loire et dans l'Yonne).





Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et Terres Inovia (Institut technique des producteurs d'oléagineux, de protéagineux, de chanvre et de leurs filières), avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21 - CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - MINOTERIE GAY - SEPAC - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - AGRI SUD EST - TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN - SARL LEGUY - AMDIS.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »